

VOUS ENTREZ EN :		SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE	1 <sup>ère</sup> année de BTS	2 <sup>ème</sup> année de BTS	PTSI	PT	ATS	TSS
<b>REEMPLIR</b>	Dossier cartonné ( <i>coller une photo en haut à droite</i> ) (1)	X			X		X		X	X
	Fiche pédagogique ( <u>voie générale et technologique</u> )	X	X	X						
	Fiche de renseignements élèves complétée signée au dos	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Fiche infirmerie	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Fiche restauration	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>FOURNIR</b>	Copie de la carte d'identité (1)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Copie de l'Attestation de recensement ou du Certificat de participation à la JDC		X	X	X					
	Copie du relevé des notes du baccalauréat				X		X			
	Copie du relevé des notes du BTS ou DUT								X	X
	Copie du relevé des notes du B.E.P.									
	Chèque de 10 € à l'ordre du F.S.E. (2) (3)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Chèque de 30 € à l'ordre de l'Agent Comptable (2) pour participation aux frais de photocopies				X	X	X	X	X	X
	R.I.B. (2)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Si vous êtes nouvel élève et si vous souhaitez être : - demi-pensionnaire : (carte) fournir un chèque de 41,10 € à l'ordre de l'Agent Comptable - demi-pensionnaire : (forfait) fournir un chèque de 4,60 € à l'ordre de l'Agent Comptable - interne : fournir un chèque de 4,60 € à l'ordre de l'Agent Comptable										

(1) Si vous étiez au lycée Blaise Pascal en 2021-2022, vous n'êtes pas concerné

(2) Préciser au dos les nom, prénom et classe de l'élève si le nom du responsable est différent de celui de l'élève.

(3) F.S.E. = Foyer Socio-Educatif. Adhésion facultative. Cependant, nous rappelons que la cotisation au FSE permet de diminuer le montant de la participation demandée pour certains voyages et de bénéficier de tarifs avantageux (cafeteria, photos de classe, concours...)

**En cas de difficultés rencontrées pour constituer votre dossier d'inscription,  
 contactez le Secrétariat des Études au 02.32.81.58.04 ou 59.05**